

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016

### BELLE-ÎLE

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



février 2017

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016

# BELLE-ÎLE

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

### Rédaction :

Grégorie Landru – *Chargé de mission zones humides, et gestionnaire du site*

Gilles Blanc – *Technicien de gestion*

Stéphane Bence – *Chargé de mission entomologie*

### Relecture :

Florence Ménétrier – *Responsable du Pôle Vaucluse*

Hervé Oubrier – *Animateur du Contrat de rivière Sud-Ouest Mont Ventoux*

### Validation :

Florence Ménétrier – *Responsable du Pôle Vaucluse*

### Date de réalisation :

février 2017

### Salariés impliqués :

Grégorie Landru – *Chargé de mission zones humides, et gestionnaire du site*

Gilles Blanc – *Technicien de gestion*

Stéphane Bence – *Chargé de mission entomologie*

### Crédits photographiques :

1<sup>ère</sup> de couverture : Fauche de la grande prairie « Sud » début juillet © G. Landru (CEN PACA)

Sauf mention contraire, toutes illustrations du même auteur.

# Sommaire

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>2. Rappel des objectifs du plan de gestion.....</b>	<b>9</b>
<b>3. Rappel du plan de travail quinquennal .....</b>	<b>11</b>
<b>4. Faits marquants de l'année .....</b>	<b>15</b>
4.1 Maîtrise foncière et acquisitions.....	15
4.2 Agriculture .....	16
4.3 Accueil et pédagogie .....	16
4.4 Partenariats et usages .....	17
<b>5. Programme d'actions 2016 .....</b>	<b>18</b>
<b>6. Bilan Annuel de réalisation .....</b>	<b>19</b>
6.1 Suivi scientifique .....	20
SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la mayre .....	20
SE2 : Suivi des papillons de jour. ....	20
SE3 : Suivi phytosociologique des habitats et leur dynamique. ....	20
SE4 : Inventaire des reptiles.....	20
SE5 : Suivi de la Diane et de l'aristoloche. ....	20
SE6 : Suivi des Odonates et macrophytes aquatiques. ....	20
SE7 : Suivi des oiseaux nicheurs et de la colonie d'ardéidés.....	20
SE8 : Suivi batrachologique.....	21
SE9 : Suivi botanique de la végétation. ....	21
SE10 : Suivi des orthoptères.....	21
SE11 : Suivi des oiseaux migrateurs et hivernants. ....	21
SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure. ....	22
SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.....	22
SE14 : Suivi des espèces végétales patrimoniales. ....	23
SE15 : Inventaire des chiroptères.....	23
SE16 : Inventaires des invertébrés saproxyliques. ....	23
SE17 : Veiller aux arrivées d'espèces invasives. ....	23
6.2 Gestion des habitats et des espèces.....	24
GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive. ....	24
GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.....	25
GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site. ....	25
GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue exceptionnelle. ....	26

GH5 : Restituer au site son caractère de champ naturel d'expansion de crue...	26
GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.....	27
GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.....	27
GH8 : Restaurer le système traditionnel d'irrigation gravitaire des prairies. ....	28
GH9 : Reprofiler les berges des plans d'eau du Nord-Est.....	28
GH10 : Restauration des annexes humides des plans d'eau.....	28
GH11 : Exporter les remblais au Sud-Ouest du site.....	29
GH12 : Préserver les habitats des dégradations par les véhicules à moteur. ....	29
<b>6.3 Maintenance des infrastructures .....</b>	<b>30</b>
MA1 : Entretien des infrastructures d'accueil du public.....	30
MA2 : Entretien et sécuriser les cheminements et les accès.....	30
<b>6.4 Fréquentation et accueil du public.....</b>	<b>30</b>
FA1 : Aménager un sentier pour l'accueil du public.....	30
FA2 : Établir des partenariats avec des intervenants extérieurs.....	31
FA3 : Faire participer le site aux manifestations environnementales. ....	31
FA4 : Éditer une plaquette de communication. ....	31
FA5 : Création d'une page internet sur le site de la commune et de l'EPAGE SOMV.....	31
<b>6.5 Suivi administratif .....</b>	<b>32</b>
SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.....	32
SA2 : Évaluation quinquennale et actualisation du plan. ....	32
SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral. ....	32
SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel. ....	32
SA5 : Obtenir la maîtrise d'usage de la Mayre au Nord.....	32
<b>6.6 Surveillance.....</b>	<b>33</b>
PO1 : Surveillance courante.....	33
PO2 : Établir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement. ....	33
PO3 : Établir et faire appliquer un règlement communal sur le site. ....	33
<b>7. Bilan financier 2016 .....</b>	<b>34</b>
<b>8. Mission CEN 2016 .....</b>	<b>35</b>
8.1 Actions effectuées ou accompagnées par le CEN en 2016 : .....	35
8.2 Financement annuel de la gestion CEN :.....	36
<b>9. Programme prévisionnel 2017 .....</b>	<b>37</b>
<b>10. Budget prévisionnel 2017 .....</b>	<b>38</b>

# Index des illustrations

## Tableaux

Tableau 1 : Plan de travail initial. ....	12
Tableau 2 : Plan de travail validé. En rouge actions exclues, en orange actions réduites. ....	13
Tableau 3 : Programme d'actions 2016 et réalisation. ....	18
Tableau 5 : SE11 - Observations avifaune 2016. ....	22
Tableau 6 : Synthèse budgétaire 2016. ....	34
Tableau 7 : Mission CEN 2016. ....	35
Tableau 8 : Financement mission CEN 2016. ....	36
Tableau 9 : Prévisionnel 2017. ....	37
Tableau 10 : Budget prévisionnel 2017. ....	38

## Figures

Figure 1 : Démolition du bâti de l'ancien ball-trap (10/2014). © H.OUBRIER (EPAGE SOMV) .....	11
Figure 2 : Évolution de la maîtrise foncière en 2016 (©EPAGE SOMV). ....	15
Figure 3 : GH01 - La prairie Sud, fauchée à l'été 2016. ....	24
Figure 4 : GH06 - Entretien de la végétation du canal (2015). ....	27
Figure 5 : GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets. ....	27



# 1. INTRODUCTION

*La zone humide de Belle-Ile s'inscrit au Nord de la plaine comtadine, et constitue le champ naturel d'expansion de crue de 4 cours d'eau qui confluent en son endroit : le Brégoux, le Seyrel, la Salette et le Lauchun. Ces cours drainent une part significative du bassin versant Sud-Ouest-Mont-Ventoux, qui s'appuie sur les reliefs du Mont Ventoux et des Dentelles de Montmirail, et sont par conséquent fréquemment sollicités par des épisodes pluvieux sévères, qualifiés de « cévenols ».*

*Outre ces épisodes aléatoires, Belle-Ile bénéficie d'un caractère humide permanent conféré par la confluence de ces cours d'eau, et voit de fait ses paysages dominés par des formations liées à l'eau : depuis les mares (permanentes ou temporaires) aux forêts riveraines dominées par les Saules et les Peupliers, en passant par les prairies humides...*

*Les activités humaines, quoique légères, y sont nettement perceptibles : excavations à l'origine de certaines mares, endiguement des cours d'eau, réseau de mayres et de drains, exploitation des zones prairiales, activités de loisirs, de chasse et de pêche...et font de Belle-Ile un espace qui conjugue tout à la fois enjeux de société et enjeux naturels.*

*Une convention de gestion a été conclue en 2012 entre l'EPAGE Sud-Ouest-Mont Ventoux et le CEN PACA. Le CEN PACA se voyant confier la gestion de cet Espace Naturel Sensible.*

*Le plan de gestion de cet espace naturel a été rédigé puis validé début 2013.*

*Le présent rapport annuel dresse le bilan de l'année 2016, quatrième année de gestion.*





## 2. Rappel des objectifs du plan de gestion

### **O1 – Restaurer les habitats dégradés.**

Gérer les habitats ;  
Effectuer un suivi des paramètres physiques ;  
Restaurer la fonctionnalité hydraulique historique de la zone humide ;

### **O2 – Conserver et renforcer la biodiversité actuelle.**

Assurer un suivi scientifique de la biodiversité du site ;  
Poursuivre ou actualiser les inventaires ;  
Assurer une veille sur les espèces invasives ;

### **O3 – Accueillir le public et l'éduquer à l'environnement.**

Ouvrir le site au public ;  
Proposer des animations et visites ;  
Valoriser le site et communiquer ;



### 3. Rappel du plan de travail quinquennal

Le « **Plan de gestion 2013-2017 – Espace Naturel Sensible « Belle-île » (Aubignan, Vaucluse) – CEN PACA, 2013** » a identifié 44 mesures destinées à atteindre les objectifs de conservation et de valorisation identifiés et concertés par le Comité de gestion.

Ces mesures font l'objet d'une planification annuelle et interannuelle : le plan de travail quinquennal.

Toutes les propositions formulées par le plan de gestion n'ont pu être retenues, ou ont pu voir leur fréquence modifiée.

Une bonne part de ces modifications a porté sur l'année 2013, du fait principalement d'une validation du plan de gestion intervenue trop tard eu égard aux périodes requises pour certaines mesures.

Il résulte également de récents changements des politiques d'aides des principaux partenaires financeurs de la gestion des zones humides, que des contraintes budgétaires sont apparues qui hypothèquent la réalisation de certaines actions durant ce plan de gestion : plaquette de communication, manifestations environnementales, reprofilage des plans d'eau, export des remblais du Sud-Ouest... (FA03, FA04, GH09, GH11)

Les Tableau 1 et Tableau 2 ci-après présentent ainsi le plan de travail dans sa version initiale, pour mémoire, puis dans sa version validée et financée.

En conséquence, la proposition initiale du plan de gestion évaluée à 147 324 € HT se trouve, dans sa version validée, révisée à 70 000 € HT.



**Figure 1 : Démolition du bâti de l'ancien ball-trap (10/2014).**  
© H.OUBRIER (EPAGE SOMV)

Code Opération	Libellé Opération	Occurrences annuelles	Responsabilité	Exécution	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Coût total action
FA01	<a href="#">FA1 : Aménager un sentier pour l'accueil du public.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					9 910
FA02	<a href="#">FA2 : Établir des partenariats avec des intervenants extérieurs.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		1 970
FA03	<a href="#">FA3 : Faire participer le site aux manifestations environnementales.</a>	3	EPAGE/CEN	EPAGE/CEN		X	X	X	X		3 152
FA04	<a href="#">FA4 : Éditer une plaquette de communication.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					2 622
FA05	<a href="#">FA5 : Création d'une page internet sur le site de la commune et de l'EPAGE SOMV.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie/Sous-traitance		X					364
GH01	<a href="#">GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive.</a>	2	EPAGE/CEN	Exploitant	X	X	X	X	X		0
GH02	<a href="#">GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.</a>	1	EPAGE/CEN	Exploitant	X	X	X	X	X		0
GH03	<a href="#">GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site.</a>	0	EPAGE SOMV	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
GH04	<a href="#">GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue</a>	1	EPAGE SOMV	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
GH05	<a href="#">GH5 : Restituer au site son caractère de champ naturel d'expansion de crue.</a>	0	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X						0
GH06	<a href="#">GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X			X			1 838
GH07	<a href="#">GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie/Sous-traitance	X						1 894
GH08	<a href="#">GH8 : Restaurer le système traditionnel d'irrigation gravitaire des prairies.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					7 032
GH09	<a href="#">GH9 : Reprofiler les berges des plans d'eau du Nord-Est.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					35 788
GH10	<a href="#">GH10 : Restauration des annexes humides des plans d'eau.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X			X		0
GH11	<a href="#">GH11 : Exporter les remblais au Sud-Ouest du site.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X	X	X			10 924
GH12	<a href="#">GH12 : Préserver les habitats des dégradations par les véhicules à moteur.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					2 728
PO1	<a href="#">PO1 : Surveillance courante.</a>	0	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
PO2	<a href="#">PO2 : Établir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement.</a>	0	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
PO3	<a href="#">PO3 : Établir et afficher une réglementation sur le site.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie/Sous-traitance	X						0
SA01	<a href="#">SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		3 790
SA02	<a href="#">SA2 : Évaluation quinquennale et actualisation du plan.</a>	0	EPAGE SOMV	Sous-traitance						X	7 280
SA03	<a href="#">SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		1 970
SA04	<a href="#">SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel.</a>	1	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		9 750
SA05	<a href="#">SA5 : Obtenir la maîtrise d'usage de la Mayre au Nord.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X						3 118
SE01	<a href="#">SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la Mayre</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X	X	X	X	X		3 576
SE02	<a href="#">SE2 : Suivi des papillons de jour.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN	X		X		X		2 454
SE03	<a href="#">SE3 : Suivi phytosociologique des habitats et leur dynamique.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN					X		0
SE04	<a href="#">SE4 : Inventaire des reptiles.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN			X				888
SE05	<a href="#">SE5 : Suivi de la Diane et de l'aristolochie.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		3 180
SE06	<a href="#">SE6 : Suivi des Odonates et macrophytes aquatiques.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN	X		X		X		1 908
SE07	<a href="#">SE7 : Suivi des oiseaux nicheurs et de la colonie d'ardéidés.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		3 940
SE08	<a href="#">SE8 : Suivi batrachologique.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN		X		X			848
SE09	<a href="#">SE9 : Suivi botanique de la végétation.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN	X	X			X		1 908
SE10	<a href="#">SE10 : Suivi des orthoptères.</a>	4	CEN PACA	Régie CEN	X	X			X		3 636
SE11	<a href="#">SE11 : Suivi des oiseaux migrateurs et hivernants.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		3 180
SE12	<a href="#">SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure.</a>	4	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		6 060
SE13	<a href="#">SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.</a>	1	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
SE14	<a href="#">SE14 : Suivi des espèces végétales patrimoniales.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		2 120
SE15	<a href="#">SE15 : Inventaire des chiroptères.</a>	0	CEN PACA	Sous-traitance	X				X		6 800
SE16	<a href="#">SE16 : Inventaires des invertébrés saproxyliques.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN	X				X		1 696
SE17	<a href="#">SE17 : Surveiller l'arrivée et la prolifération des espèces invasives.</a>	0	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
MA01	<a href="#">MA1 : Entretien des infrastructures d'accueil du public.</a>	0	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X	X	X	X	X		1 000
MA02	<a href="#">MA2 : Entretien et sécuriser les cheminements et les accès.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X	X	X	X	X		0

Tableau 1 : Plan de travail initial.

Code Opération	Libellé Opération	Occurrences annuelles	Responsabilité	Exécution	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	Coût total action
FA01	<a href="#">FA1 : Aménager un sentier pour l'accueil du public.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					9 910
FA02	<a href="#">FA2 : Établir des partenariats avec des intervenants extérieurs.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		1 970
FA03	<a href="#">FA3 : Faire participer le site aux manifestations environnementales.</a>	3	EPAGE/CEN	EPAGE/CEN							0
FA04	<a href="#">FA4 : Éditer une plaquette de communication.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance							0
FA05	<a href="#">FA5 : Création d'une page internet sur le site de la commune et de l'EPAGE SOMV.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie/Sous-traitance		X					364
GH01	<a href="#">GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive.</a>	2	EPAGE/CEN	Exploitant	X	X	X	X	X		0
GH02	<a href="#">GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.</a>	1	EPAGE/CEN	Exploitant	X	X	X	X	X		0
GH03	<a href="#">GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site.</a>	0	EPAGE SOMV	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
GH04	<a href="#">GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
GH05	<a href="#">GH5 : Restituer au site son caractère de champ naturel d'expansion de crue.</a>	0	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X						0
GH06	<a href="#">GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X			X			1 838
GH07	<a href="#">GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie/Sous-traitance	X						1 894
GH08	<a href="#">GH8 : Restaurer le système traditionnel d'irrigation gravitaire des prairies.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					7 032
GH09	<a href="#">GH9 : Reprofiler les berges des plans d'eau du Nord-Est.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance							0
GH10	<a href="#">GH10 : Restauration des annexes humides des plans d'eau.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X			X		0
GH11	<a href="#">GH11 : Exporter les remblais au Sud-Ouest du site.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance							0
GH12	<a href="#">GH12 : Préserver les habitats des dégradations par les véhicules à moteur.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance		X					2 728
PO1	<a href="#">PO1 : Surveillance courante.</a>	0	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
PO2	<a href="#">PO2 : Établir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement.</a>	0	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
PO3	<a href="#">PO3 : Établir et afficher une réglementation sur le site.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie/Sous-traitance	X						0
SA01	<a href="#">SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		3 790
SA02	<a href="#">SA2 : Evaluation quinquennale et actualisation du plan.</a>	0	EPAGE SOMV	Sous-traitance						X	7 280
SA03	<a href="#">SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X	X	X	X		1 970
SA04	<a href="#">SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel.</a>	1	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		9 750
SA05	<a href="#">SA5 : Obtenir la maîtrise d'usage de la Mayre au Nord.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X						3 118
SE01	<a href="#">SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la Mayre</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X	X	X	X	X		3 576
SE02	<a href="#">SE2 : Suivi des papillons de jour.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN			X		X		1 636
SE03	<a href="#">SE3 : Suivi phytosociologique des habitats et leur dynamique.</a>	1	EPAGE/CEN	Régie CEN					X		0
SE04	<a href="#">SE4 : Inventaire des reptiles.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN							0
SE05	<a href="#">SE5 : Suivi de la Diane et de l'aristoloche.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN			X		X		1 272
SE06	<a href="#">SE6 : Suivi des Odonates et macrophytes aquatiques.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN			X		X		1 272
SE07	<a href="#">SE7 : Suivi des oiseaux nicheurs et de la colonie d'ardéidés.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN			X		X		1 576
SE08	<a href="#">SE8 : Suivi batrachologique.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN		X		X			848
SE09	<a href="#">SE9 : Suivi botanique de la végétation.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN		X			X		1 272
SE10	<a href="#">SE10 : Suivi des orthoptères.</a>	4	CEN PACA	Régie CEN		X			X		2 424
SE11	<a href="#">SE11 : Suivi des oiseaux migrateurs et hivernants.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN							0
SE12	<a href="#">SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure.</a>	4	CEN PACA	Régie CEN			X		X		2 424
SE13	<a href="#">SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.</a>	1	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
SE14	<a href="#">SE14 : Suivi des espèces végétales patrimoniales.</a>	2	CEN PACA	Régie CEN							0
SE15	<a href="#">SE15 : Inventaire des chiroptères.</a>	0	CEN PACA	Sous-traitance							0
SE16	<a href="#">SE16 : Inventaires des invertébrés saproxyliques.</a>	3	CEN PACA	Régie CEN							0
SE17	<a href="#">SE17 : Surveiller l'arrivée et la prolifération des espèces invasives.</a>	0	CEN PACA	Régie CEN	X	X	X	X	X		0
MA01	<a href="#">MA1 : Entretien des infrastructures d'accueil du public.</a>	0	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X	X	X	X	X		2 056
MA02	<a href="#">MA2 : Entretien et sécuriser les cheminements et les accès.</a>	1	EPAGE SOMV	Régie/Sous-traitance	X	X	X	X	X		0

Tableau 2 : Plan de travail validé. En rouge actions exclues, en orange actions réduites.



## 4. Faits marquants de l'année

L'année écoulée était une année de gestion plutôt « creuse », telle que prévue par le plan de gestion. Concernant les aménagements et travaux, les principales opérations qui devaient être réalisées dans le cadre de ce premier plan de gestion l'ont été sans souffrir de délais durant les premières années. Aussi l'année 2016 aura été assez peu productive en ce registre.

Les suivis biologiques sont quant à eux programmés sur le site « une année non l'autre ». En 2016, seuls les amphibiens devaient faire l'objet d'une attention spécifique (suivi en 2 passages).

**En conséquence, la gestion 2016 de l'ENS de Belle-Île telle que affichée par le plan de gestion devait ne représenter que 12 jours de travail, dont 8 de coordination et suivi administratif.**

### 4.1 Maîtrise foncière et acquisitions

7 parcelles ont été acquises au Nord, sur le périmètre étendu de Belle-Île (hors ENS).

Des procédures pour biens-vacants sont en cours pour 6 autres parcelles.

Quelques parcelles enclavées persistent sur le périmètre de l'ENS, sans que les relations avec leurs propriétaires ne laissent entrevoir de négociation possible à court terme.

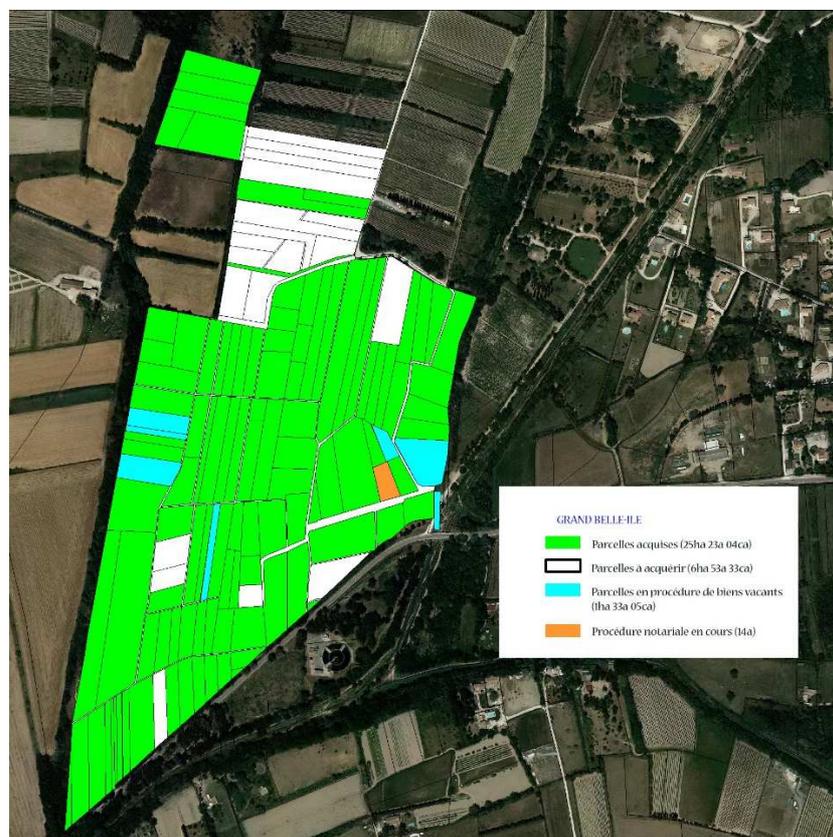


Figure 2 : Évolution de la maîtrise foncière en 2016 (©EPAGE SOMV).

## 4.2 Agriculture

---

### ● Conditions d'exercice 2016

Les conditions météorologiques de cette année n'ont pas souffert d'évènement notable. Les travaux de remise en état du réseau de canaux et fossés a empêché que ne surviennent les épisodes d'inondation prolongée qui s'étaient avérés problématiques les années passées.

**L'organisation des responsabilités, ainsi que des moyens techniques et financiers afférent à l'entretien de ces réseaux et équipements demande encore à être définie pour garantir le maintien durable du bon état de ces éléments clés de la gestion du site (plan pastoral, action SA3).**

Au terme des travaux de réhabilitation et de création des ouvrages attendus (martelières...), la contractualisation de Mesures Agri Environnementales et Climatiques (MAEC) par M. ROMAN devait servir de support à la conclusion d'un document-cadre concernant la gestion et l'entretien de ces équipements (Action SA03 du plan de gestion : « Rédaction et application d'un plan pastoral »). Toutefois, en dépit des nombreuses discussions entreprises dans cette perspective en 2015, avec le soutien du CERPAM et du SMAEMV, les nouvelles MAEC qui devaient voir le jour et permettre d'assurer un pan significatif de ces opérations n'ont malheureusement toujours pas trouvé d'effectivité.

**La poursuite de ce travail reste aujourd'hui encore suspendue aux développements réservés au projet d'avenant au PAEC déposé par le SMAEMV auprès de la région PACA.**

### ● Restauration de la qualité fourragère de la prairie Sud

En 2014 et 2015, les prairies subissaient des submersions prolongées et répétées, résultant de la conjonction de précipitations exceptionnelles et d'une capacité de ressuyage du site totalement obérée par défaut d'entretien.

En conséquence, quelques secteurs de la prairie Sud présentaient d'après l'éleveur une diminution sensible de leur valeur fourragère. Des opérations expérimentales et de suivi devaient être réalisées pour déterminer, par ordre chronologique :

- Si la composition floristique des secteurs évoqués était réellement et durablement modifiée, puis
- Quelles seraient les méthodes les moins invasives mais aussi les plus efficaces pour restaurer la valeur agronomique desdits secteurs impactés.

**Un défaut de compréhension aura conduit au sursemis de trèfle par l'éleveur sur les secteurs visés, sans que n'aient pu être mises en œuvre les mesures de suivi et d'expérimentation telles que validées avec l'éleveur, le CERPAM et le SMAEMV.**

## 4.3 Accueil et pédagogie

---

Le plan de gestion ne prévoyait en 2016 pour le volet « accueil et pédagogie » qu'une seule action : FA02 « Établir des partenariats avec des intervenants extérieurs », action récurrente qui vise de la promotion du site et l'établissement de nouvelles collaborations en vue de valoriser le site et la démarche. À cet effet, le CEN a réalisé une présentation du site et du projet dans le cadre d'un Educ'Tour organisé par l'Office de Tourisme de Carpentras (2 juin) suivi d'une visite sur site.

Comme chaque année enfin, le CEN PACA organisait également une sortie-nature destinée au grand public, dans le cadre du programme de visites des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental de Vaucluse, à l'occasion de la Fête de la Nature. (dimanche 21 mai). Cette sortie a cependant dû être annulée.

## 4.4 Partenariats et usages

---

### RTE

En novembre, un prestataire mandaté par RTE est intervenu pour effectuer l'entretien de la végétation sous la ligne à haute tension 63kV Travaillan-Carpentras.

Malgré les dispositions prises à cet effet en 2013 en collaboration avec RTE, le prestataire de l'entreprise est intervenu sur l'ENS sans contacter ni le CEN ni le propriétaire (l'EPAGE). En conséquence, le chantier effectué et ses vestiges constatés sur site ont été fort éloignés des ambitions poursuivies et convenues avec RTE : arbres abimés, évolution d'engin de chantier hors des accès « autorisés », troncs et houppier laissés épars et en vrac...

Après en avoir référé à RTE, une réunion post chantier a été organisée sur le site avec le prestataire pour convenir des modalités de remise en état du site à l'issue de leur passage, modalités acceptées et depuis réalisées.

### GRT Gaz

À l'occasion d'un incident survenu sur les terrains attenants à Belle-Île par l'Ouest (les Hauts-Malençons), un rapprochement a été entrepris avec GRT Gaz qui permet, comme avec RTE, de convenir d'un contact préalable à leur intervention sur le périmètre de l'ENS aux fins d'entretien du pipeline, et convenir encore de modalités d'intervention formalisées par une liste de prescriptions devant être remises au prestataire en charge du chantier.

### Pêche, bivouacs et dégradations diverses

L'année écoulée a été particulièrement riche en la matière.

Les constats et rappels à l'ordre ont été nombreux à l'égard de pêcheurs, motos, bivouaqueurs...débouchant même pour certains sur l'appel de la gendarmerie de Beaumes-de-Venise.

Les cadenas et chaînes positionnés aux accès du site ont été plusieurs fois vandalisés et volés, facilitant la pénétration à l'intérieur de l'ENS et permettant même de nouveaux dépôts de déchets.

## 5. Programme d'actions 2016

Code Opération	Libellé Opération	Exécution	2016					
			REALISE	PARTIELLEMENT REALISE	REPORTE	SANS OBJET CETTE ANNEE	N/A CETTE ANNEE	N/A POUR CE PLAN
FA01	<a href="#">FA1 : Aménager un sentier pour l'accueil du public.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
FA02	<a href="#">FA2 : Etablir des partenariats avec des intervenants extérieurs.</a>	Régie CEN	X	X				
FA03	<a href="#">FA3 : Faire participer le site aux manifestations environnementales.</a>	Partenariat EPAGE/CEN						
FA04	<a href="#">FA4 : Editer une plaquette de communication.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
FA05	<a href="#">FA5 : Création d'une page internet sur le site de la commune et de l'EPAGE SOMV.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
GH01	<a href="#">GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive.</a>	Exploitant	X	X				
GH02	<a href="#">GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.</a>	Exploitant	X				X	
GH03	<a href="#">GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site.</a>	Régie CEN	X	X				
GH04	<a href="#">GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue</a>	Régie CEN	X	X				
GH05	<a href="#">GH5 : Restituer au site son caractère de champ naturel d'expansion de crue.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
GH06	<a href="#">GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X	X				
GH07	<a href="#">GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
GH08	<a href="#">GH8 : Restaurer le système traditionnel d'irrigation gravitaire des prairies.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
GH09	<a href="#">GH9 : Reprofiler les berges des plans d'eau du Nord-Est.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
GH10	<a href="#">GH10 : Restauration des annexes humides des plans d'eau.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
GH11	<a href="#">GH11 : Exporter les remblais au Sud-Ouest du site.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
GH12	<a href="#">GH12 : Préserver les habitats des dégradations par les véhicules à moteur.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
PO1	<a href="#">PO1 : Surveillance courante.</a>	Régie CEN	X	X				
PO2	<a href="#">PO2 : Etablir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement.</a>	Régie CEN	X	X				
PO3	<a href="#">PO3 : Etablir et afficher une réglementation sur le site.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
SA01	<a href="#">SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.</a>	Régie CEN	X	X				
SA02	<a href="#">SA2 : Evaluation quinquennale et actualisation du plan.</a>	Sous-traitance						
SA03	<a href="#">SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral.</a>	Régie CEN	X	X				
SA04	<a href="#">SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel.</a>	Régie CEN	X	X				
SA05	<a href="#">SA5 : Obtenir la maîtrise d'usage de la Mayre au Nord.</a>	Régie et/ou Sous-traitance						
SE01	<a href="#">SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la Mayre</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X					X
SE02	<a href="#">SE2 : Suivi des papillons de jour.</a>	Régie CEN						
SE03	<a href="#">SE3 : Suivi phytosociologique des habitats et leur dynamique.</a>	Régie CEN						
SE04	<a href="#">SE4 : Inventaire des reptiles.</a>	Régie CEN						
SE05	<a href="#">SE5 : Suivi de la Diane et de l'aristoloche.</a>	Régie CEN						
SE06	<a href="#">SE6 : Suivi des Odonates et macrophytes aquatiques.</a>	Régie CEN						
SE07	<a href="#">SE7 : Suivi des oiseaux nicheurs et de la colonie d'ardéidés.</a>	Régie CEN						
SE08	<a href="#">SE8 : Suivi batrachologique.</a>	Régie CEN	X	X				
SE09	<a href="#">SE9 : Suivi botanique de la végétation.</a>	Régie CEN						
SE10	<a href="#">SE10 : Suivi des orthoptères.</a>	Régie CEN						
SE11	<a href="#">SE11 : Suivi des oiseaux migrateurs et hivernants.</a>	Régie CEN						
SE12	<a href="#">SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure.</a>	Régie CEN						
SE13	<a href="#">SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.</a>	Régie CEN	X	X				
SE14	<a href="#">SE14 : Suivi des espèces végétales patrimoniales.</a>	Régie CEN						
SE15	<a href="#">SE15 : Inventaire des chiroptères.</a>	Sous-traitance						
SE16	<a href="#">SE16 : Inventaires des invertébrés saproxyliques.</a>	Régie CEN						
SE17	<a href="#">SE17 : Surveiller l'arrivée et la prolifération des espèces invasives.</a>	Régie CEN	X	X				
MA01	<a href="#">MA1 : Entretien des infrastructures d'accueil du public.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X	X				
MA02	<a href="#">MA2 : Entretien et sécuriser les cheminements et les accès.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X	X				

Tableau 3 : Programme d'actions 2016 et réalisation.

NB : « X » = Actions reportées d'années précédentes.

## 6. Bilan Annuel de réalisation

État de réalisation des actions programmées en 2016 :

Programmées en 2016	17
Réalisées	15
Partiellement réalisées	0
Reportées	0
Sans objet	2

**17** actions étaient inscrites au prévisionnel 2016.

**15** ont été réalisées.

*(gestion partenariale et pédagogique, gestion agropastorale, entretien du Seyrel, suivis biologiques, gestion administrative et coordination...)*

**2** actions étaient sans objet cette année.

*(restauration des friches en habitats prairiaux, suivi de la qualité des eaux du canal de St-Paulet...)*

## 6.1 Suivi scientifique

---

### SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la mayre

Sans objet cette année. (Action reportée)

Comme validé en 2014, la pertinence de ce suivi annuel est remise en cause.

Il est convenu de ne procéder à une prochaine analyse qu'en fin de plan de gestion, pour comparaison à la première analyse, et d'envisager une solution alternative pour le prochain plan de gestion afin de suivre ce paramètre pourtant fondamental pour l'ensemble des enjeux exprimés sur cette zone humide.

### SE2 : Suivi des papillons de jour.

Sans objet cette année.

### SE3 : Suivi phytosociologique des habitats et leur dynamique.

Sans objet cette année.

### SE4 : Inventaire des reptiles.

Action non validée pour ce plan de gestion.

### SE5 : Suivi de la Diane et de l'aristoloche.

Sans objet cette année.

### SE6 : Suivi des Odonates et macrophytes aquatiques.

Sans objet cette année.

Sans suivi spécifique cette année, les odonates ont néanmoins fait l'objet de quelques observations (18 observations pour 10 taxons), parmi lesquels on retient notamment le contact cette année encore du **Gomphe similaire** *Gomphus similimus*.

Une attention particulière a également été portée à l'**Agrion bleuissant** *Coenagrion caerulescens* observé l'année dernière pour la première fois sur le site, mais aucun individu n'a été contacté.

Au titre des points notables : la présence d'**Aeshne isocèle** *Aeshna isoceles* en densité remarquable pour le site (jusqu'à 5 individus) au niveau des mares du Sud-Ouest. L'espèce, assez peu commune chez nous, n'est contactée qu'épisodiquement à Belle-Île, le plus généralement à l'unité.

Enfin, les observations ont également permis de constater l'apparente bonne santé de la population d'**Agrion de Mercure** (cf SE12).

### SE7 : Suivi des oiseaux nicheurs et de la colonie d'ardéidés.

Sans objet cette année.

Quelques observations cependant (cf SE11).

## SE8 : Suivi batrachologique.

### Action réalisée.

Pour la troisième année consécutive, en dépit de conditions hydrologiques de milieu favorables à ce cortège d'espèces, les observations relatives aux amphibiens sont particulièrement alarmantes. Lors des 2 passages nocturnes effectués pour assurer le suivi (2 mars, 17 mars), seule la **Grenouille rieuse** a été contactée (un individu dans le canal de St-Paulet).

Aucun individu ni aucune ponte de **Crapaud calamite** n'a pu être observée plus tard en saison.

À l'inverse, quoiqu'elle n'ait pas été contactée lors des 2 soirées de suivi, la **Rainette méridionale** reste présente à Belle-Île, en particulier au niveau du complexe de mares du Sud-Ouest, où des têtards ont même pu être observés plus tard en saison.



Têtard de Rainette méridionale *Hyla meridionalis*.

## SE9 : Suivi botanique de la végétation.

Sans objet cette année.

## SE10 : Suivi des orthoptères.

Sans objet cette année.

## SE11 : Suivi des oiseaux migrateurs et hivernants.

### Action non validée pour ce plan de gestion.

Des observations incidentes ont toutefois été consignées lors de différents passages du gestionnaire :

Soit 111 données, concernant 41 espèces (cf ci-après).

#### Nom Vernaculaire

Bondrée apivore  
 Bouscarle de Cetti  
**Bruant des roseaux**  
 Bruant zizi  
**Busard des roseaux**  
 Buse variable  
 Chardonneret élégant  
 Chouette hulotte  
 Cisticole des joncs  
 Corneille noire  
 Épervier d'Europe  
 Fauvette à tête noire  
 Geai des chênes  
**Grèbe castagneux**  
 Grimpereau des jardins  
 Héron cendré  
 Hirondelle de fenêtre  
 Hirondelle rustique

Huppe fasciée  
 Hypolaïs polyglotte  
 Lorient d'Europe  
 Martinet noir  
 Merle noir  
 Mésange à longue queue  
 Mésange charbonnière  
 Milan noir  
 Pic épeiche  
 Pic vert  
 Pie bavarde  
 Pigeon ramier  
**Puillot fitis**  
 Pouillot véloce  
**Râle d'eau**  
**Rémiz penduline**  
 Rollier d'Europe  
 Rossignol philomèle  
 Rougegorge familier

Serin cini  
 Sittelle torchepot  
 Tourterelle des bois  
 Troglodyte mignon

Surlignées en gras, des espèces qui ne s'observent à Belle-Île qu'en période migratoire ou d'hivernage :

- **Bruant des roseaux** et **Remiz penduline** sont des espèces habituelles sur le site en hivernage,
- **Busard des roseaux** et **Pouillot fitis** étant eux communément observés en migration pré-nuptiale quoique, pour le premier, des conditions de milieux satisfaisantes et sur une plus vaste surface que le seul ENS pourrait voir nicher l'espèce ici...

Le **Râle d'eau** et le **Grèbe castagneux** sont certaines années nicheurs sur le site, lorsque les conditions de milieu leur sont favorables (niveaux d'eau élevés). Cette année, ces deux espèces ont été contactées sur le site en début de saison nuptiale. Elles ne s'y sont en revanche pas attardées pour y assurer leur reproduction, probablement par manque d'eau en niveaux suffisants pour assurer leurs besoins.

Oiseaux	
Nb dates d'observation	9
Nb données	111
Nb espèces	41

**Tableau 4 : SE11 - Observations avifaune 2016.**

## SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure.

**Sans objet cette année.**

Bien que le suivi de cette espèce n'ait pas été programmé cette année, des observations ont permis d'observer le 23 mai 23 imagos sur le site :

- 1 femelle isolée, en rive droite du Seyrel, à hauteur de la héronnière,
- 15 imagos sur le canal de Saint-Paulet, entre la martelière aménagée en 2015 et la jonction avec la piste de la déchetterie,
- 7 imagos sur le canal de Saint-Paulet en bordure de piste de la déchetterie.

Ces observations témoignent du bénéfice pour l'espèce des travaux d'entretien du canal entrepris l'année dernière (cf GH6) : l'Agrion de Mercure privilégiant les milieux lotiques, relativement ouverts et accueillant de la végétation aquatique.



Selon toute vraisemblance, le suivi de 2017 devrait témoigner d'effectifs en hausse comparativement aux précédentes campagnes, et d'un glissement géographique des individus vers l'Ouest (partie entretenue du canal).

## SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.

**Action réalisée.**

Le pâturage ne semble toujours pas mis en cause dans l'altération ou l'évolution de la composition des pâtures. Aucun suivi spécifique n'apparaît donc à cette heure justifié.

## SE14 : Suivi des espèces végétales patrimoniales.

**Action non validée pour ce plan de gestion.**

Découverte en 2015, l'**Orchis à fleurs lâches**, *Anacamptis laxiflora* s'observait dans la prairie Nord du site, laquelle présentait les faciès les plus hygrophiles de Belle-Île.

**En 2016, aucun des pieds observés l'année précédente n'a refleur.**

## SE15 : Inventaire des chiroptères.

**Action non validée pour ce plan de gestion.**

## SE16 : Inventaires des invertébrés saproxyliques.

**Action non validée pour ce plan de gestion.**

## SE17 : Veiller aux arrivées d'espèces invasives.

**Action réalisée.**

Aucune espèce invasive n'a été observée à Belle-Île qui justifie d'une action de traitement spécifique.

Plus nuisible qu'invasif, le sanglier est une problématique qui appelle à être traitée sur ce site. À cet effet, un bail de chasse a été conclu en 2015 entre l'EPAGE, la Saint-Hubert Aubignanaise et l'association de chasseurs à l'arc ARCHASSE84.

Pour la saison cynégétique 2015-2016, l'association ARCHASSE n'a réalisé aucun prélèvement (mais la signature du bail de chasse est intervenue tardivement dans la saison). La Saint-Hubert Aubignanaise a quant à elle réalisé une battue en périphérie immédiate du site, le 09/11/2015. Celle-ci a vu le prélèvement de 3 sangliers.

## 6.2 Gestion des habitats et des espèces

### GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive.

#### Action réalisée.

En dépit d'un épisode d'inondation au printemps, les prairies ont été correctement fauchées cette année.

Dans le cadre de la procédure d'intervention sur les ouvrages de cette espèce protégée telle que convenue avec la DREAL PACA, une opération de rabattement d'un barrage de castor a du être réalisée le 16 juin. Ce barrage générait en effet une hauteur d'eau permettant le déversement sur la prairie Sud, hypothéquant son pâturage par les brebis de M. Roman durant le printemps, et empêchant la fauche des foins au début de juillet.



Barrage de Castor sur le Seyrel



Figure 3 : GH01 - La prairie Sud, fauchée à l'été 2016.

Parallèlement à la mise en œuvre des pratiques pastorales habituelles à Belle-Île, la restauration du système d'irrigation gravitaire des prairies s'est poursuivie en 2016, et des premiers tests de mise en service ont été entrepris (cf GH8).

## GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.

**Sans objet cette année.**

M. Roman s'est cependant chargé de la fauche des refus sur les deux prairies du site, ainsi que de l'entretien par débroussaillage de l'ancien club canin et des abords des plans d'eau du Nord-Est.

Cette intervention est nécessaire pour contenir l'embroussaillage des milieux riverains des plans d'eau, garantir l'ouverture du milieu et son attractivité pour les nombreux insectes, notamment les rhopalocères qui y évoluent nombreux.



## GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site.

**Action réalisée.**

Sans réel objet cette année, du fait du pilotage de cette action par l'EPAGE lui-même.

En fin d'année se déroulait l'entretien triennal de la végétation du Seyrel, notamment à l'intérieur de Belle-Île. Du fait du partenariat étroit avec l'EPAGE, de méthodes et objectifs convenus en 2013 lors de la première réalisation de cet entretien durant le plan de gestion, cette opération se déroule sans incidence sur les objectifs de gestion, sinon positives.

À l'inverse, l'entretien de la végétation du canal de Saint-Paulet en bordure de piste menant à la déchetterie nécessite toujours une adaptation des pratiques.

**Du fait de sa relation étroite avec l'enjeu Agrion de Mercure (cf § SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure.), il devient impératif de définir une méthodologie d'intervention coordonnée et cohérente avec les efforts fournis de part et d'autres du canal.**

## GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue exceptionnelle.

### Action réalisée.

Cette année, un emprunt d'argile a été effectué sur le site.

Pour mémoire : l'EPAGE missionne des prestataires pour extraire des argiles employées ensuite pour la réfection des digues des cours d'eau du bassin versant Sud-Ouest Mont Ventoux. Les 2 plans d'eau du Nord-Est sont issus de ces emprunts d'argile.



Une réunion de terrain avec l'EPAGE et l'entreprise aura permis d'envisager cet intervention lourde comme opportunité d'intervenir sur le profil de berge du plan d'eau le plus au Sud, en aménageant une pente douce sur quelques mètres, là où anciennement le profil était à angle droit, et donc sans opportunité pour les espèces animales et végétales inféodées aux milieux de transition.

Dorénavant, la berge Sud de ce plan d'eau constituera un milieu propice pour de nombreuses espèces, dont les bénéfiques devraient se faire jour assez rapidement compte tenu de la rapidité de reprise des phragmites...

## GH5 : Restituer au site son caractère de champ naturel d'expansion de crue.

### Action reportée.

Cette action, bien qu'inscrite au plan de gestion de Belle-Île, participe en fait d'un projet d'aménagement hydraulique porté par l'EPAGE SOMV et actuellement à l'étude.

## GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.

**Sans objet cette année.**

Les observations d'Agrion de Mercure réalisées cette année sur la partie du canal entretenue en 2015 témoignent du bien-fondé de cette mesure vis-à-vis de cette espèce patrimoniale, ainsi que de toutes les autres qui partagent avec elle les mêmes besoins de milieu.

En conséquence, cette action devra revêtir un caractère prioritaire lors des prochaines années.



Figure 4 : GH06 - Entretien de la végétation du canal (2015).

## GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.

**Sans objet cette année.**

Cette action n'était pas programmée au plan de gestion cette année.

**Il s'agit résolument d'une erreur : l'expérience des 4 années passées atteste de la récurrence de cette problématique, et de la persistance des dépôts de déchets sur le site et ses environs immédiats.**



Figure 5 : GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.

Les cadenas et chaîne bloquant l'accès aux étangs du nord-Est ayant été forcés (avant d'être plus tard même volés...), un dépôt sauvage a même eu lieu cette année à l'intérieur du périmètre de l'ENS.

Une constatation en a été faite par la brigade de Gendarmerie de Beaumes-de-Venise.

De nombreux autres dépôts ont été constatés tout au long de l'année : sur le parking de l'ENS, en bordure de piste, à l'entrée de la propriété riveraine au Nord (le long du canal de Saint-Paulet), ...

Pourtant, des mesures avaient été prises pour restreindre l'accès au moins aux plus gros camions qui empruntent quotidiennement la piste. Les photos ci-avant exposent le sort qui leur a été réservé...

D'autre part, il semble que l'ensemble des dépôts constatés témoignent de volumes beaucoup trop faibles pour pouvoir concerner des véhicules de gros gabarit.

## GH8 : Restaurer le système traditionnel d'irrigation gravitaire des prairies.

### Action réalisée.

À l'issue de l'année 2015, des ajustements restaient à faire sur les ouvrages de gestion hydraulique réalisés.

Des débits de fuite avaient été constatés au niveau des châssis des vannes martelières. L'entreprise en charge de leur aménagement a dû intervenir à plusieurs reprises pour résoudre ces dysfonctionnements.

Fin juillet, un test de baignage a été réalisé, avec succès concernant la prairie Nord. Malheureusement, le trop faible débit du canal de Saint-Paulet n'a pas permis d'aboutir à la surverse souhaitée pour irriguer la prairie Sud, et une nouvelle tentative de baignage doit être réalisée en conditions plus favorables.



## GH9 : Reprofiler les berges des plans d'eau du Nord-Est.

### Action non validée pour ce plan de gestion.

Bien qu'elle n'ait pas été retenue pour ce plan de gestion, notamment du fait de la maîtrise foncière partielle à l'endroit des plans d'eau du Nord-Est, une opportunité s'est faite jour en 2016 qui aura permis d'atteindre partiellement l'intérêt poursuivi par cette action (cf GH4).

**Rappelons que l'action n'a pas été portée à ce plan de gestion en raison d'une maîtrise foncière incomplète. Bien que des contacts aient été entrepris auprès des propriétaires à plusieurs reprises, il conviendra de reprendre attache auprès d'eux pour tenter de s'assurer la maîtrise de la parcelle concernée d'ici la mise en œuvre du second plan de gestion.**

## GH10 : Restauration des annexes humides des plans d'eau.

### Action reportée.

Action liée à GH09, pâtissant des mêmes effets et opportunités cette année.

## GH11 : Exporter les remblais au Sud-Ouest du site.

Action non validée pour ce plan de gestion.

## GH12 : Préserver les habitats des dégradations par les véhicules à moteur.

Action partiellement réalisée.

La problématique des accès est particulièrement marquée et sensible sur Belle-Île, et se révèle en lien direct et étroit avec les actions P1 et P2 du plan de gestion.

Cette année encore, de nombreuses dégradations ont été constatées, des chaînes et cadenas ont été vandalisés voire même volés en plusieurs occasions.

Sans préjuger des auteurs et mobiles de ces dégradations, l'ouverture des accès conduit invariablement à la venue de pêcheurs, directement aux abords immédiats des plans d'eau, et au dépôt de déchets sur site.

Plusieurs constats et informations ont été dressés cette année à un grand nombre d'intéressés, et les services de gendarmerie ont été sollicités à plusieurs reprises, y compris pour des interventions en flagrance.

Enfin, particulièrement en période estivale, il est fréquent que des jeunes viennent passer leur soirée autour d'un feu, voire même bivouaquer.

Loin d'une action ponctuelle du plan de gestion, comme elle fut envisagée au départ, cette mesure revêt une importance telle qu'elle requiert une implication chaque année des différents intervenants de la gestion de l'ENS, au point de témoigner déjà de la nécessité d'une mesure et d'interventions spécifiques à prévoir pour le prochain plan de gestion.



## 6.3 Maintenance des infrastructures

---

### MA1 : Entretenir les infrastructures d'accueil du public.

**Sans objet cette année.**

Pas de dégradations constatées cette année.

### MA2 : Entretenir et sécuriser les cheminements et les accès.

**Action réalisée.**

L'entretien est assuré régulièrement par un prestataire missionné par l'EPAGE, qui se charge du débroussaillage du sentier, du tronçonnage et de l'enlèvement des arbres tombés au sol...

En 2016, cet entretien a été réalisé à 2 reprises, en avril puis en juin, pour un coût total de 600,00 € HT.



## 6.4 Fréquentation et accueil du public

---

### FA1 : Aménager un sentier pour l'accueil du public.

**Sans objet cette année.**

Créé en 2015 dans le cadre d'un partenariat avec les élèves du LEGTA Louis Giraud, l'itinéraire de découverte et sa panneautique sont aujourd'hui totalement fonctionnels.

Seule l'évolution de la maîtrise foncière, notamment à l'endroit des plans du Nord-Est, permettra d'envisager de nouveaux développements à l'itinéraire actuellement proposé.

## FA2 : Établir des partenariats avec des intervenants extérieurs.

### Action réalisée.

Trois sorties-nature devaient être organisées sur l'ENS cette année (une par le CEN PACA et deux par SEMAILLES) mais deux ont dû être annulées. La sortie organisée par SEMAILLES le 8 octobre 2016 a réuni 10 participants.

Une intervention suivie d'une sortie a été réalisée dans le cadre d'un Educ'Tour organisé par l'Office de tourisme de Carpentras le 2 juin. À cette occasion, les professionnels du tourisme et de l'accueil qui participaient à cette rencontre ont pu découvrir l'ENS de Belle-Île, découvrir quelles sont les motivations et perspectives de cette démarche, et bénéficier d'un aperçu sur les enjeux et richesses biologiques qui s'observent à Belle-Île.

## FA3 : Faire participer le site aux manifestations environnementales.

### Action non validée pour ce plan de gestion.

Hors champ de la programmation du plan de gestion, le CEN projetait d'organiser une sortie sur site dans le cadre de la Fête de la Nature. Cette sortie a cependant dû être annulée.

## FA4 : Éditer une plaquette de communication.

### Action non validée pour ce plan de gestion.

Action qui ambitionnait la création d'un support d'information, même léger (type flyer), qui complète la panneautique avec les compléments d'information habituels sur ce type d'espace : recommandations d'usage, conseils, contacts d'urgence, planification éventuelle des activités de découverte...

Son intérêt nous a été rappelé par les professionnels du tourisme rencontrés dans le cadre de l'Éduc'Tour, comme support d'information, mais encore de sensibilisation aux comportements à adopter sur site...

## FA5 : Création d'une page internet sur le site de la commune et de l'EPAGE SOMV.

### Action réalisée.

Une page internet réalisée par l'EPAGE lui-même a été consacrée à l'ENS et hébergée sur le site internet de l'EPAGE :

<http://epagesomv.com/index.php/notre-territoire/l-ens-de-belle-ile>

Une page internet a également été réalisée par l'Office de Tourisme d'Aubignan sur son site :

[http://www.ot-aubignan.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=537&Itemid=563](http://www.ot-aubignan.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=537&Itemid=563)

## 6.5 Suivi administratif

---

### **SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.**

**Action réalisée.**

### **SA2 : Évaluation quinquennale et actualisation du plan.**

**Sans objet cette année.**

Initialement programmée pour l'année 2018, soit au terme des 5 premières années de gestion, l'évaluation du plan de gestion et son renouvellement seront anticipés et réalisés à la fin 2017.

Cette proposition convenue entre l'EPAGE, le CEN PACA et les partenaires financiers du plan de gestion permettra d'éviter la situation d'une année 2018 exclusivement consacrée à l'évaluation et au renouvellement du plan, sans qu'aucune action de gestion et de suivi (et donc de présence sur site) ne soient mis en œuvre sur le site.

### **SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral.**

**Action partiellement réalisée.**

Les ouvrages d'irrigation gravitaire sont aujourd'hui réalisés, quoique leur mise en service effective requière encore quelques vérifications et ajustements.

Les postes d'entretien et d'intervention nécessaires au bon fonctionnement du site ont été identifiés, et plusieurs réunions de concertation ont été entreprises avec M. Roman et l'EPAGE pour déterminer les responsabilités et moyens de mise en œuvre requis.

La formalisation de ces éléments reste toutefois à finaliser, mais reste sous-tendue aux MAEC que souscrit M. Roman : les cahiers des charges inhérents à celle-ci sont susceptibles de contraindre fortement les mesures qui seraient envisagées a priori de ces MAEC, et d'engendrer des conséquences financières importantes pour M. Roman en cas d'antagonisme MAEC/gestion du site telle que portée au plan pastoral.

Il est attendu que les incertitudes qui persistent sur ces MAEC soient levées en 2017, et permettent de finaliser ce plan pastoral, ainsi que les éléments contractuels y afférent (convention, bail...).

### **SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel.**

**Action réalisée.**

### **SA5 : Obtenir la maîtrise d'usage de la Mayre au Nord.**

**Sans objet cette année (action réalisée).**

## 6.6 Surveillance

---

### PO1 : Surveillance courante.

**Action réalisée.**

### PO2 : Établir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement.

**Action réalisée.**

Les constats de comportements inadaptés sur le site ont été très nombreux cette année.

Les services de gendarmerie ont du être sollicités à plusieurs reprises, sans que ceux-ci ne soient cependant en capacité de verbaliser les infractions constatées.

**Il est patent qu'une mission de surveillance accrue du site devra être envisagée pour les années à venir, et que la question d'un commissionnement des principaux intervenants de la gestion soit étudiée.**

### PO3 : Établir et faire appliquer un règlement communal sur le site.

**Action reportée.**

Pas de règlement communal possible en raison du statut privé de la propriété.

Pour l'heure, il n'est pas d'autre élément de portée réglementaire qui puisse être mis en œuvre sur ce site. Constat qui renforce le caractère impérieux de sa soustraction aux éléments de pression (problématique des déchets, accès des véhicules motorisés, pêche, camping...).

## 7. Bilan financier 2016

	<b>2016</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 208</b>
CEN (rémunération gestionnaire)	5 208
<b>AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 640</b>
Entretien du sentier (2 passages)	600
Gestion des barrages de castor	260
Gestion des accès (pose/remplacement des chaînes, pose d'enrochements)	780
<b>ETUDES</b>	<b>0</b>
	<b>6 848</b>

Tableau 5 : Synthèse budgétaire 2016.

## 8. Mission CEN 2016

### 8.1 Actions effectuées ou accompagnées par le CEN en 2016 :

Code Opération	Libellé Opération	Responsabilité	Exécution	2 016	REALISE					
						PARTIELLEMENT REALISE	REPORTE	SANS OBJET CETTE ANNEE	N/A CETTE ANNEE	N/A POUR CE PLAN
FA02	<a href="#">FA2 : Etablir des partenariats avec des intervenants extérieurs.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X					
GH01	<a href="#">GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	Exploitant	X	X					
GH02	<a href="#">GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	Exploitant	X				X		
GH03	<a href="#">GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site.</a>	EPAGE SOMV	Régie CEN	X	X					
GH04	<a href="#">GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue exceptionnelle.</a>	EPAGE SOMV	Régie CEN	X	X					
GH06	<a href="#">GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.</a>	EPAGE SOMV	Régie et/ou Sous-traitance	X	X					
PO1	<a href="#">PO1 : Surveillance courante.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X					
PO2	<a href="#">PO2 : Etablir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X					
SA01	<a href="#">SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X					
SA03	<a href="#">SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	Régie CEN	X	X					
SA04	<a href="#">SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel.</a>	CEN PACA	Régie CEN	X	X					
SE01	<a href="#">SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la Mayre</a>	EPAGE SOMV	Régie et/ou Sous-traitance	X						X
SE08	<a href="#">SE8 : Suivi batrachologique.</a>	CEN PACA	Régie CEN	X	X					
SE13	<a href="#">SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.</a>	CEN PACA	Régie CEN	X	X					
SE17	<a href="#">SE17 : Surveiller l'arrivée et la prolifération des espèces invasives.</a>	CEN PACA	Régie CEN	X	X					
MA01	<a href="#">MA1 : Entretien des infrastructures d'accueil du public.</a>	EPAGE SOMV	Régie et/ou Sous-traitance	X	X					
MA02	<a href="#">MA2 : Entretien et sécuriser les cheminements et les accès.</a>	EPAGE SOMV	Régie et/ou Sous-traitance	X	X					

Tableau 6 : Mission CEN 2016.

#### On remarquera notamment :

L'engagement même partiel d'actions non prévues cette année ou même non prévues pour ce plan n'est pas mentionné dans ce tableau.

## 8.2 Financement annuel de la gestion CEN :

Code Opération	Libellé Opération	2 016
FA01	<a href="#">FA1 : Aménager un sentier pour l'accueil du public.</a>	
FA02	<a href="#">FA2 : Etablir des partenariats avec des intervenants extérieurs.</a>	394
FA05	<a href="#">FA5 : Création d'une page internet sur le site de la commune et de l'EPAGE SOMV.</a>	
GH01	<a href="#">GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive.</a>	
GH02	<a href="#">GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.</a>	
GH03	<a href="#">GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site.</a>	
GH04	<a href="#">GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue exceptionnelle.</a>	
GH05	<a href="#">GH5 : Restituer au site son caractère de champ naturel d'expansion de crue.</a>	
GH06	<a href="#">GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.</a>	394
GH07	<a href="#">GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.</a>	
GH08	<a href="#">GH8 : Restaurer le système traditionnel d'irrigation gravitaire des prairies.</a>	
GH10	<a href="#">GH10 : Restauration des annexes humides des plans d'eau.</a>	
GH12	<a href="#">GH12 : Préserver les habitats des dégradations par les véhicules à moteur.</a>	
PO1	<a href="#">PO1 : Surveillance courante.</a>	
PO2	<a href="#">PO2 : Etablir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement.</a>	
PO3	<a href="#">PO3 : Etablir et afficher une réglementation sur le site.</a>	
SA01	<a href="#">SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.</a>	758
SA02	<a href="#">SA2 : Evaluation quinquennale et actualisation du plan.</a>	
SA03	<a href="#">SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral.</a>	394
SA04	<a href="#">SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel.</a>	1 950
SA05	<a href="#">SA5 : Obtenir la maîtrise d'usage de la Mayre au Nord.</a>	
SE01	<a href="#">SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la Mayre</a>	894
SE02	<a href="#">SE2 : Suivi des papillons de jour.</a>	
SE03	<a href="#">SE3 : Suivi phytosociologique des habitats et leur dynamique.</a>	
SE05	<a href="#">SE5 : Suivi de la Diane et de l'aristoloche.</a>	
SE06	<a href="#">SE6 : Suivi des Odonates et macrophytes aquatiques.</a>	
SE07	<a href="#">SE7 : Suivi des oiseaux nicheurs et de la colonie d'ardéidés.</a>	
SE08	<a href="#">SE8 : Suivi batrachologique.</a>	424
SE09	<a href="#">SE9 : Suivi botanique de la végétation.</a>	
SE10	<a href="#">SE10 : Suivi des orthoptères.</a>	
SE12	<a href="#">SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure.</a>	
SE13	<a href="#">SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.</a>	
SE17	<a href="#">SE17 : Surveiller l'arrivée et la prolifération des espèces invasives.</a>	
MA01	<a href="#">MA1 : Entretien des infrastructures d'accueil du public.</a>	
MA02	<a href="#">MA2 : Entretien et sécuriser les cheminements et les accès.</a>	
	Décompte annuel de la mission du gestionnaire :	5 208

Tableau 7 : Financement mission CEN 2016.

## 9. Programme prévisionnel 2017

Code Opération	Libellé Opération	Exécution	2017
FA01	<a href="#">FA1 : Aménager un sentier pour l'accueil du public.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
FA02	<a href="#">FA2 : Etablir des partenariats avec des intervenants extérieurs.</a>	Régie CEN	X
FA03	<a href="#">FA3 : Faire participer le site aux manifestations environnementales.</a>	Partenariat EPAGE/CEN	
FA04	<a href="#">FA4 : Editer une plaquette de communication.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
FA05	<a href="#">FA5 : Création d'une page internet sur le site de la commune et de l'EPAGE SOMV.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
GH01	<a href="#">GH1 : Gérer les prairies par un pâturage et/ou une fauche extensive.</a>	Exploitant	X
GH02	<a href="#">GH2 : Restaurer les friches en habitats prairiaux mésophiles ou mésohygrophiles.</a>	Exploitant	X
GH03	<a href="#">GH3 : Coordonner gestion des cours d'eau et enjeux du site.</a>	Régie CEN	X
GH04	<a href="#">GH4 : Réserver un espace sur lequel prendre de l'argile en cas de rupture de digue exceptionnelle.</a>	Régie CEN	X
GH05	<a href="#">GH5 : Restituer au site son caractère de champ naturel d'expansion de crue.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
GH06	<a href="#">GH6 : Entretien de la végétation de la Mayre.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
GH07	<a href="#">GH7 : Nettoyer Belle-Île de ses nombreux déchets.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
GH08	<a href="#">GH8 : Restaurer le système traditionnel d'irrigation gravitaire des prairies.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
GH09	<a href="#">GH9 : Reprofiler les berges des plans d'eau du Nord-Est.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
GH10	<a href="#">GH10 : Restauration des annexes humides des plans d'eau.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X
GH11	<a href="#">GH11 : Exporter les remblais au Sud-Ouest du site.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
GH12	<a href="#">GH12 : Préserver les habitats des dégradations par les véhicules à moteur.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
PO1	<a href="#">PO1 : Surveillance courante.</a>	Régie CEN	X
PO2	<a href="#">PO2 : Etablir un partenariat avec la police de l'eau et de l'environnement.</a>	Régie CEN	X
PO3	<a href="#">PO3 : Etablir et afficher une réglementation sur le site.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
SA01	<a href="#">SA1 : Administration générale et Organisation d'un comité de gestion annuel.</a>	Régie CEN	X
SA02	<a href="#">SA2 : Evaluation quinquennale et actualisation du plan.</a>	Sous-traitance	X
SA03	<a href="#">SA3 : Rédaction et application d'un plan pastoral.</a>	Régie CEN	X
SA04	<a href="#">SA4 : Analyses, synthèses, et rédaction d'un Rapport annuel.</a>	Régie CEN	X
SA05	<a href="#">SA5 : Obtenir la maîtrise d'usage de la Mayre au Nord.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	
SE01	<a href="#">SE1 : Suivi de la qualité de l'eau de la Mayre</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X
SE02	<a href="#">SE2 : Suivi des papillons de jour.</a>	Régie CEN	X
SE03	<a href="#">SE3 : Suivi phytosociologique des habitats et leur dynamique.</a>	Régie CEN	X
SE04	<a href="#">SE4 : Inventaire des reptiles.</a>	Régie CEN	
SE05	<a href="#">SE5 : Suivi de la Diane et de l'aristolochie.</a>	Régie CEN	X
SE06	<a href="#">SE6 : Suivi des Odonates et macrophytes aquatiques.</a>	Régie CEN	X
SE07	<a href="#">SE7 : Suivi des oiseaux nicheurs et de la colonie d'ardéidés.</a>	Régie CEN	X
SE08	<a href="#">SE8 : Suivi batrachologique.</a>	Régie CEN	
SE09	<a href="#">SE9 : Suivi botanique de la végétation.</a>	Régie CEN	X
SE10	<a href="#">SE10 : Suivi des orthoptères.</a>	Régie CEN	X
SE11	<a href="#">SE11 : Suivi des oiseaux migrateurs et hivernants.</a>	Régie CEN	
SE12	<a href="#">SE12 : Suivi de la population d'Agrion de Mercure.</a>	Régie CEN	X
SE13	<a href="#">SE13 : Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux.</a>	Régie CEN	X
SE14	<a href="#">SE14 : Suivi des espèces végétales patrimoniales.</a>	Régie CEN	
SE15	<a href="#">SE15 : Inventaire des chiroptères.</a>	Sous-traitance	
SE16	<a href="#">SE16 : Inventaires des invertébrés saproxyliques.</a>	Régie CEN	
SE17	<a href="#">SE17 : Surveiller l'arrivée et la prolifération des espèces invasives.</a>	Régie CEN	X
MA01	<a href="#">MA1 : Entretien des infrastructures d'accueil du public.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X
MA02	<a href="#">MA2 : Entretien et sécuriser les cheminements et les accès.</a>	Régie et/ou Sous-traitance	X

Tableau 8 : Prévisionnel 2017.

## 10. Budget prévisionnel 2017

<b>2017</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 608</b>
CEN (rémunération gestionnaire)	10 328
CEN (renouvellement plan de gestion)	7 280
<b>AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>200</b>
Entretien matériel (provision sur charges)	200
<b>17 808</b>	

Tableau 9 : Budget prévisionnel 2017.





# Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Siège

CEN PACA  
Immeuble Atrium Bât. B  
4, avenue Marcel Pagnol  
13100 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 20 05 98  
Courriel : [contact@cen-paca.org](mailto:contact@cen-paca.org)  
[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)

CEN PACA  
Pôle Vaucluse  
162 Rue du Vieil Hôpital  
84200 CARPENTRAS  
Tél : 04 90 60 12 32  
Courriel : [gregorie.landru@cen-paca.org](mailto:gregorie.landru@cen-paca.org)

Le CEN PACA est membre de la Fédération des  
Conservatoires d'espaces naturels

